VERVIERS - MOBILITÉ

Les rues Xhavée et Crapaurue fermées

Un chantier en deux phases

En février prochain, le chantier de Verviers ville conviviale entrera dans une nouvelle phase avec l'axe Xhavée/Crapaurue. Les deux rues seront finalement fermées à la circulation l'une après l'autre. Objectif : gagner du temps, de l'argent et en sécurité.

Voilà une nouvelle qui risque d'impacter de nombreux Verviétois. Dans le cadre du chantier de réfection du centre-ville, Verviers ville conviviale, les rues Xhavée et Crapaurue seront finalement fermées à la circulation, nous apprend, ce vendredi, l'échevin des Travaux Maxime Degey.

EN FÉVRIER

« Comme depuis le début du chantier, le collège communal, en collaboration avec les entrepreneurs, Semaco (l'auteur de projet) et la cellule chantier de la Ville, tente de suivre et de coordonner le chantier afin que celui-ci soit le moins impactant pour le centre-ville. En février, nous commencerons l'axe Xhavée/Crapaurue. Au départ, la solution proposée était de diviser la chaussée en deux et donc de ne jamais fermer celle-ci. Mais après réflexion entre les différents acteurs, une autre solution est mise en place », expose l'échevin des Travaux.

Ainsi, le chantier sera finalement phasé avec des fermetures de voirie. La rue Xhavée jusqu'au carrefour avec la rue de Rome, dans un premier temps, puis du carrefour de la rue de Rome jusqu'au-dessus de la rue Crapaurue, dans un second. « Mais l'accès à la rue de Rome, comme à la piscine, aux écoles et aux commerces resteront toujours assurés », promet Maxime Degey.

Les commerces et les écoles resteront accessibles. © B.B.

SIX MOIS DE CHANTIER GAGNÉ

Par ailleurs, cette nouvelle manière de faire devrait permettre de faire gagner presque 6 mois de chantier au total ! « Ça améliorera par ailleurs la sécurité des ouvriers, ça permettra de diminuer les coûts et le rendu des travaux sera meilleur une fois les travaux terminés », précise l'échevin des Travaux, qui ajoute qu'une communication aux riverains sera faite au début de l'année. « On aurait aimé faire une réunion publique, mais ça risque d'être compliqué avec la crise sanitaire ».

Quelques mois plus tard, en mai, les travaux place du Martyr devraient ensuite débuter. Mais là aussi, on réfléchit à une solution afin de ne pas trop impacter les commerçants. « Ils sortiront probablement de la crise sanitaire. On essayera de faire pour un mieux, mais les travaux devront de toute façon se faire », conclut Maxime Degey.

LOÏC MANGUETTE

VERVIERS - FINANCES

Verviers débutera 2021 sans budget

Voici quelques semaines, le Parti Socialiste a annoncé qu'il ne voterait pas le budget 2021 s'il était mis à l'ordre du jour d'un conseil, parce que c'était à une nouvelle majorité de le faire. Comme on pouvait donc s'en douter, le collège de Verviers a décidé, ce jeudi, d'annuler le conseil spécial budget qui devait normalement se tenir le 22 décembre prochain. La ville de Verviers débutera donc son année 2021 sans budget et donc, sans possibilité de faire des investissements. Et comme le rappelle l'échevin des Finances, Alexandre Loffet, les dépenses dites « ordinaires », soit les dépenses quotidiennes, seront amorties via un douzième provisoire qui devra être voté lors du conseil communal du 21 décembre.

Pas possible d'investir. © S.K.

Pour l'échevin des Finances, la situation est jugée « problématique ». « Même si une nouvelle majorité se forme et qu'elle arrive à présenter et voter un budget en janvier 2021, le temps que ça soit validé par la tutelle, on sera certainement déjà en mars. Ce qui signifie que la Ville ne pourra pas faire d'investissements d'ici là », note-t-il.

Il pointe notamment des investissements urgents à faire du côté du pont La Raye, entre Pepinster et Theux, qui est en train de s'écrouler et qui ne pourront peut-être pas être réalisés. « Et puis, il y a tout le volet aides économiques pour le covid. À Mons notamment, ils ont annoncé dégager plusieurs millions pour aider à la relance. Sans budget, c'est impossible à faire à Verviers », rappelle l'échevin des Finances.

UN BUDGET AVANT UNE MAJORITÉ ?

Reste tout de même une possibilité à la Ville en cas de besoin urgent pour réaliser des investissements : demander, pour chaque point, une dérogation à la tutelle. En espérant tout de même que le vote du futur budget 2021 arrive assez vite. « S'il le faut, je suis prêt à m'enfermer un week-end avec toutes les personnes de bonne volonté afin de plancher sur un budget qui pourrait être présenté et voté avant le vote d'une nouvelle majorité », lance Maxime Degey, le leader du cartel MR-NV-cdH. En début de semaine, Malik Ben Achour (PS), contactait justement le cartel avec la même demande. Si chacun y mettait du sien, voilà qui pourrait permettre de trouver une solution à ce problème rapidement.

LOÏC MANGUETTE

200072088902

VERVIERS/DISON / PEPINSTER - ZONE DE POLICE

Chef de la police Vesdre : les conseillers devront choisir Paque ou Barbier

Ce jeudi soir se déroulait le conseil de police de la zone Vesdre, qui comprend les communes de Verviers, Dison et Pepinster. Un conseil attendu puisqu'on y a évoqué le cas du chef de police de la zone.

Rappelez-vous : voici quelques semaines, le Conseil d'État avait décidé de casser la désignation de nommer Claude Paque chef de zone. Une décision prise en 2017, mais qu'Alain Barbier, l'autre candidat au poste, avait décidé d'attaquer, estimant qu'il y avait eu un manque d'impartialité.

La présidente du collège de zone, Muriel Targnion, était clairement visée par cette décision. Dans la presse, elle avait mentionné le fait que Claude Paque était le favori à la suite de l'évaluation.

Alain Barbier (à gauche) et Claude Paques (à droite). © N.L.

Que faire, dès lors ? Recommencer toute la procédure ? Une partie seulement ? C'est la question sur laquelle a planché l'avocat mandaté par la Ville dans cette affaire. Ce jeudi, il est venu présenter ses conclusions aux conseillers de la zone Vesdre.

La solution choisie est celle de recommencer la procédure, mais pas dès le début.

Seuls Claude Paque et Alain Barbier seront à nouveau en lice en vue de dérocher le poste de chef de zone de la police Vesdre.

Les conseillers devront se baser sur les rapports établis par une commission sur les deux candidats afin de faire leur nouveau choix.

VISER L'IMPARTIALITÉ

Le plus dur pour eux sera finalement d'être le plus impartial possible au vu de la situation. Celle de 2017 n'est évidemment pas celle d'aujourd'hui. Trois ans ont passé et Claude Paque a fait ses preuves en tant que chef de zone de la police Vesdre. Il a pour lui son bon bilan des trois dernières années. Ce qui pourrait par contre jouer en sa défaveur désormais, c'est le fait que certains estiment qu'il était le candidat choisi et poussé par Muriel Targnion avant même le vote. Il pourrait dès lors payer ça. Mais il a bien été demandé aux conseillers de police d'essayer de faire abstraction autant que possible de tout ce qu'il s'est passé depuis trois ans et de ne se baser que sur le rapport établi par le jury à l'époque.

La solution choisie est celle de recommencer la procédure, mais pas dès le début

DÉCISION DÉBUT 2021

Reste à voir qui d'Alain Barbier ou Claude Paque sera cette fois-ci choisi comme chef de zone. À l'époque, la commission était arrivée à la conclusion que les deux candidats étaient de grande valeur : ils avaient un C.-V. et une expérience intéressants et étaient tous les deux aptes à diriger la zone de police Vesdre.

La décision devrait être prise début 2021, probablement dans le courant du mois de janvier.

LOÏC MANGUETTE